



LA DIRECTION SE RETROUVE SEULE FACE À SON MÉPRIS !

DES GADGETS POUR FAIRE JOLI DANS LA COM' INTERNE

Après trois réunions et des « propositions » indécentes, aucun syndicat n'a accepté de signer ni de cautionner cette farce.

Quand l'inflation est toujours présente, quand les exigences explosent, quand la performance financière atteint des sommets, la direction ne trouve qu'une chose à faire : nous donner les miettes :

- L'augmentation générale de BPCE de 0,7%,
- 1 000 € ou 800 € de CESU pour quelques-uns !
- Un jour de congé à 40 ans d'ancienneté... Ils se moquent de nous !
- Des augmentations ridicules pour des promotions, pendant que la pression et la charge mentale montent sans fin.

LE COUP DE GRÂCE : LA DIRECTION PUNIT LES SALARIÉS

Parce qu'aucun syndicat n'a signé, la direction annule ses mesurette et supprime l'enveloppe minimale pour les mesures individuelles. Le chantage, voilà leur conception du dialogue social.

SUD-Solidaires dénonce un mépris organisé et assumé.

Pendant que le président s'augmente en milliers d'euros, nous subissons des objectifs irréalisables, une surcharge de travail, et l'absence totale de reconnaissance. Nous méritons mieux que cette mascarade !

NOUVEAU POS : COCONSTRUCTION OU DÉCONSTRUCTION ?

Dans sa dernière lettre, le directoire indique que le CSE a remis un avis sur le POS, mais sans préciser qu'il s'agit **d'un avis défavorable**. Il existe un écart entre les discours officiels et la réalité des échanges avec la direction.

Le SNE-CGC refuse l'expertise et valide le POS !

Cette organisation syndicale a choisi de donner un avis favorable au plan stratégique présenté par la direction.

En validant ce projet sans les éclaircissements attendus, elle accorde un blanc-seing à la direction, au détriment de la transparence et de la protection des salariés.

À l'inverse, **SUD-Solidaires**, CFDT et SU-UNSA, ont émis un avis défavorable. **Pour nous, la responsabilité syndicale consiste à exiger des réponses précises et des garanties concrètes avant toute validation.**

Une responsabilité qui incombe désormais au COS !

Lors des échanges avec la direction, de nombreuses questions essentielles ont été soulevées par l'expert mandaté dans le cadre de l'expertise économique. Le directoire a-t-il travaillé son sujet ou cache-t-il sciemment sa feuille de route ?

Cette situation alarmante plonge les salariés dans un climat d'incertitude sociale.

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance (COS) ne peut rester complice face à ce constat. Il lui appartient désormais de jouer pleinement son rôle, d'exiger de la direction la transparence nécessaire afin que les décisions soient prises sur la base d'informations claires et partagées.

Pour ce faire, les avis défavorables de SUD, CFDT et SU-UNSA, ainsi que l'avis favorable du SNE-CGC, ont été transmis au COS.

Sans mobilisation collective, ils continueront à s'enrichir sur notre dos.

Sans résistance, ils continueront à décider seuls, contre nous.

SUD-Solidaires appelle chaque salarié à ouvrir les yeux.

Le directoire ne partage rien !

Le directoire n'écoute personne !

Le directoire impose !

Le directoire punit !

ENSEMBLE PRÉPARONS LA RIPOSTE !

REJOIGNEZ-NOUS !



Vos représentants SUD-Solidaires

Maryline BALLANGER, Florine BERHOUET, Elodie DAGRON, Cécile GAMBERT, David GANDON, Laurent GIRARDEAU, Françoise GODBILLOT, Alain GROSMIRE, Tristan GUERIN, Isabelle LEFEBVRE, Damien PINSALT, Alain QUESNE, Guillaume REMBERT, Aurélien RIGUET, Corinne RIGUIDEL, Gérome TOURNOIS



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Loire-Centre
2, rue Lavoisier 45140 Ingré
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29
Code courrier PSX45
sudcelc@sudbpce.com